

## Le CMPP :

- Géré par l'Association Départementale des PEP28
- Installé à Chartres depuis 1970, puis à Châteaudun en 1975
- Pris en charge intégralement par l'Assurance Maladie

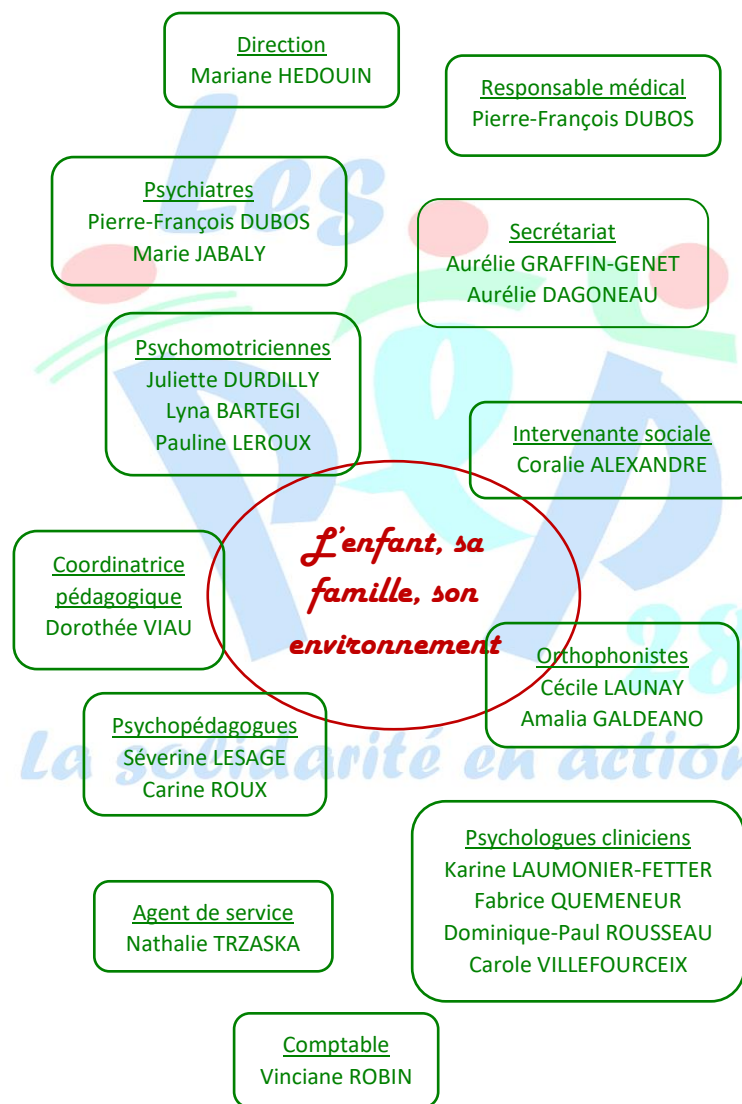
## Nous sommes :

- Un lieu où les parents peuvent exprimer leurs préoccupations devant toutes difficultés de leur enfant
- Un lieu d'écoute confidentiel pour les enfants et les parents
- Un lieu offrant une aide : psychologique, psychopédagogique, orthophonique, psychomotrice et sociale

## Nous accompagnons :

- Les enfants et adolescents de 5 à 18 ans ayant des difficultés psychomotrices, psychologiques, du langage parlé ou écrit, associées ou non à des troubles scolaires

## L'équipe du CMPP :



# C.M.P.P.

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

02 37 36 31 77

 [secretariat.cmp. chartres@pep28.asso.fr](mailto:secretariat.cmp. chartres@pep28.asso.fr)



25 rue Nicole  
28 000 CHARTRES

Antenne de Châteaudun :



16 rue du Maréchal Lyautey  
28200 CHATEAUDUN

# Le parcours de l'enfant au CMPP

